

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/09/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2019

Délibération n° D-2019-359

Maintenance de diverses installations techniques de bâtiments
- Lot n°6 - Avenant de transfert

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Maintenance de diverses installations techniques de
bâtiments - Lot n°6 - Avenant de transfert**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé les marchés (sept lots) pour la maintenance des bâtiments.

Celle-ci comprend l'entretien courant et les visites périodiques, mais également la garantie totale sur les installations avec le remplacement de toutes les pièces défectueuses.

Le lot n°6, attribué à l'entreprise AIR ACTION concerne les cuisines : dégraissage des hottes, de l'extraction et des conduits. L'entreprise a informé la Ville de Niort de sa cession.

Aussi, il convient d'acter par un avenant ce changement. Le marché est transféré de la Société AIR ACTION à la Société IGIENAIR.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant de transfert du lot n°6 de la Société AIR ACTION vers la Société IGIENAIR ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 15231A008

Lot 6 : Cuisines (dégraissage des hottes, de l'extraction et des conduits)

Avenant n° 1

Entre :

La **Ville de Niort**, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du

d'une part,

Et :

La **société AIR ACTION**, 16 avenue Georges Brassens – 33 240 PEUJARD, représentée par M. DE RONNAT.....EURARD....., en qualité de gérant

Et :

La **société IGIENAIR**, 2 rue des communes – 78 260 ACHERES, représentée par M. De ponnat.....Girard....., en qualité de gérant

d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié à la Société AIR ACTION le 21 décembre 2015, immatriculée au registre du commerce de Bordeaux, sous le numéro 484 646 518.

La société AIR ACTION a cédé ses parts sociales à la société IGIENAIR.

La société IGIENAIR est enregistrée au registre du commerce de Versailles sous le numéro 449 977 131 (cf. extrait Kbis en pièce jointe).

Il convient d'acter le changement de co-contractant pour les contrats en cours avec la Ville de Niort.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

La société IGIENAIR est substituée à la société AIR ACTION dans tous ses droits et obligations pour l'exécution des contrats, à compter du 26 juin 2018.

ARTICLE 2

Les sommes dues au titulaire seront dorénavant portées au crédit du compte de : IGIENAIR (RIB en annexe).

BANQUE (dénomination et adresse):
INTITULE DU COMPTE : IGIENAIR
IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE BANCAIRE - RIB Code banque : Code guichet : Numéro de compte : Clé Rib : Domiciliation :
IBAN (International Bank Account Number) :
Code BIC (Bank Identification Code)-Code swift :

ARTICLE 3

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

ARTICLE 4

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

A <u>PEUJARD</u>, Le <u>29/07/2019</u>	A <u>La Chapelle s/erche</u> Le <u>31/07/19</u>	A Niort , Le
AIR ACTION	I=	Le Pouvoir adjudicateur